

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 32 (2008)

Artikel: Les Bourquin et la scierie de Sonceboz-Sombeval
Autor: Romy, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

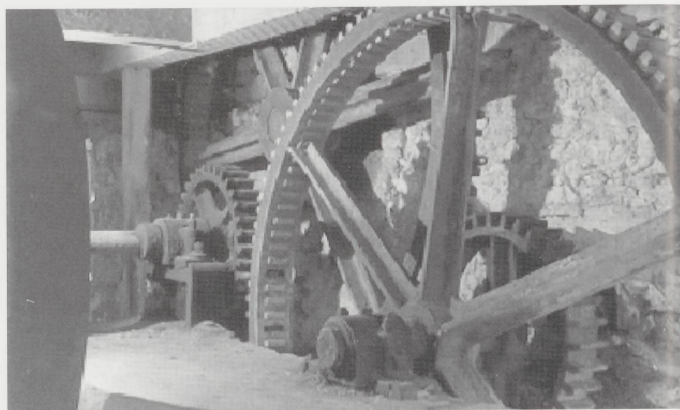
Les Bourquin et la scierie de Sonceboz-Sombeval

La scierie de Sombeval? Un modeste bâtiment rectangulaire qui ne paie pas de mine, sorte de long hangar aux parois boisées et aux tuiles neuves, construit en contrebas de la route qui mène à Saint-Imier. Derrière lui, comme un écrin, une forêt colonise la petite île qui s'est formée dans un ancien méandre de la Suze. On devine à peine un canal, aujourd'hui envahi par les hautes herbes.

La roue à aubes, le canal d'évacuation et la façade sud de la scierie en 1985.
(Photo B. Romy)

«La scierie de Sombeval : un bâtiment qui ne paie pas de mine...» - Etat 2005.
(Image extraite du film «La Suze, une rivière au parfum d'énergie».)





En haut, le train d'engrenages en parfait état de marche lorsque 2 ou 3 « marmelles » ou dents de bois auront été remplacées... - Etat 2005. (Image extraite du film « La Suze, une rivière au parfum d'énergie ».)

Ci-contre, détail de la structure métallique de la roue et des aubes incurvées en bois à demi-cassées (vue d'aval). (Photo B. Romy)

En s'approchant de la bâtisse, on découvre ce qui en fait toute la richesse: une ancienne scie à cadre multiple toujours en place, prête à reprendre du service; des transmissions mécaniques quasiment intactes; le moteur, une ancienne roue à aubes de côté de cinq mètres de diamètre, qui mériterait à elle seule les efforts déployés pour la sauvegarde et la réhabilitation du site. Cette roue est devenue l'unique témoin de l'industrie hydraulique traditionnelle au Vallon.

Des Bourquin, originaires de Sombeval, ont exploité le site pendant des siècles. Leur histoire, exemplaire à plus d'un titre, souligne la pérennité de cette exploitation par les membres d'une seule famille et renseigne de plus sur la transmission des héritages et celle des professions.

Une histoire vieille de plus de sept siècles

Automne 1772. Jean Henri Bourquin, greffier de justice à Sombeval, saisit sa plus belle plume et la fait glisser sur la feuille blanche étalée devant lui. Un jeune homme se tient debout à ses côtés. Le greffier trace la dédicace suivante: «A sa Grace Reverendissime Prévôt & Venerables Chanoines de l'Eglise Collegiale fondée à Moutier Grand Val!» Il poursuit: «Messieurs, Jean Jacques Bourquin de Sombeval prend la liberté de vous exposer en très profond respect, qu'il retient à titre de fief mâle de Votre Venerable Chapitre & par indivis avec son frère Jean George Bourquin; premièrement, le Moulin & battu situés sur un fond d'héritage appartenant aux supliants & à leur mère et sœurs, à Sombeval; secondement, une scierie [...] attenante audit Moulin...»

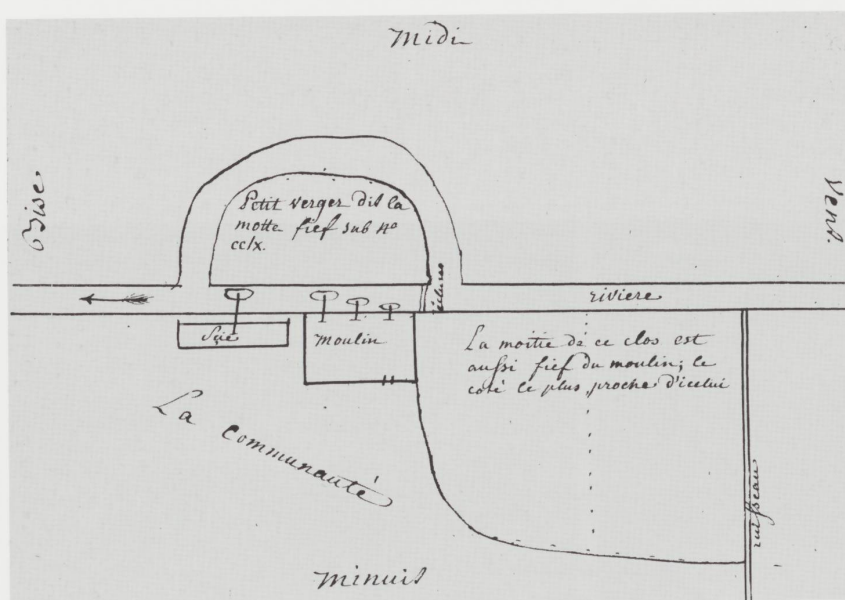
Le jeune homme debout près du greffier se nomme Jean Jacques Bourquin. Il vient d'hériter du moulin familial qu'il partage avec son frère après le décès de leur père. Jean Jacques demande aux chanoines de Moutier-Grandval, bailleurs du droit d'eau sur la Suze dans la paroisse de Sonceboz-Sombeval, de changer la nature du fief afin de le convertir de «fief mâle à fief quenouille» pour que le moulin devienne héritable tant par des descendants féminins que mascu-

Bien humble requête
de Jean Jacques & Jean George
Bourquin frères du moulin
de Sombeval relevant de
St V. Chapitre
Cist. XIV. N° 21.
pour obtenir la réduction
dud. fief de mâle
en fief quenouille

Page de garde de la requête du meunier Jean Jacques Bourquin adressée au Chapitre de la Collégiale de Moutier-Grandval (4 octobre 1772). (AAEB)

lins. Les «fiefs quenouille» se vendent à meilleur prix, précise-t-il. Jean Jacques cherche ainsi à obtenir quelque garantie avant d'investir dans la reconstruction du moulin qu'il dit presque entièrement ruiné. Il souhaite en-

core apporter quelques améliorations au site en lui adjoignant un égrugeoir, sorte de moulin abrasif servant à réduire des matières solides en poudre, et une maison d'habitation attenante au moulin, avec grange et écurie.



Plan de situation du moulin de Sonceboz-Sombeval accompagnant la requête du meunier. Sur ce plan apparaissent les quatre roues exploitées pour le moulin et la scierie. (AAEB)

Les chanoines acceptent la requête. Le 1^{er} février 1773, ils adressent deux nouvelles lettres de fief aux Bourquin, l'une pour le moulin, l'autre pour la scierie : «...en vertu des présentes prestons en fief héritable aux honnêtes Jean Jacques et Jean George..., pour eux leurs hoirs mâles et femelles procréés en loyal mariage...». Les deux frères retroussent immédiatement leurs manches et se mettent à l'ouvrage.

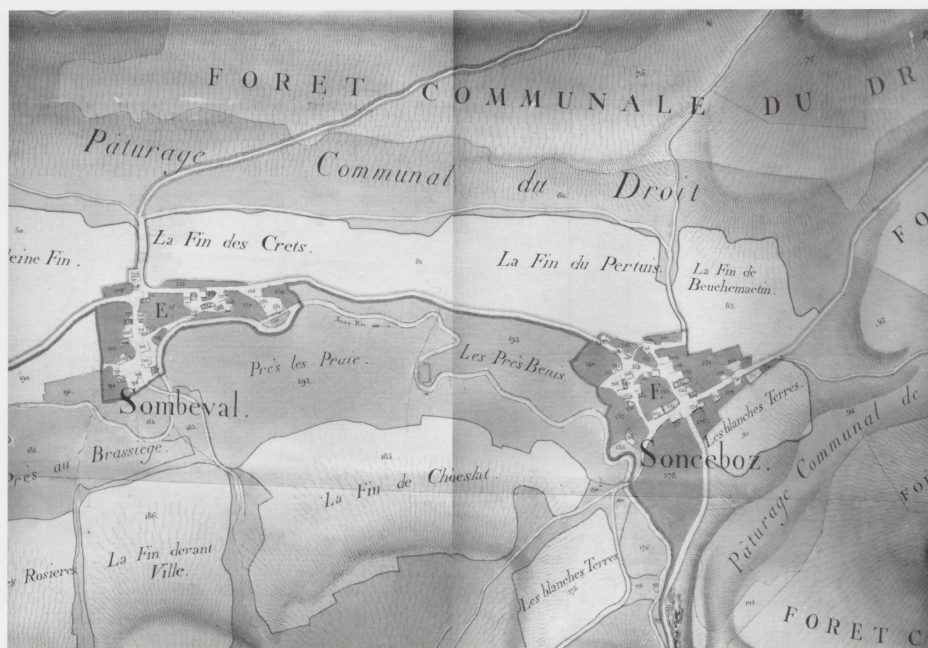
Le moulin est rebâti à neuf dans un méandre de la Suze, un peu en aval du hameau. Comme le précédent, il compte trois roues à aubes : deux animent les meules de pierre ; la troisième, tantôt la ribe, sorte de battoir servant à broyer des graines oléagineuses, des fruits ou des fibres textiles, tantôt l'égrugeoir. Une quatrième roue est utilisée pour la scie. L'exploitation de

la force motrice ne subissant aucune modification, la rente due aux ecclésiastiques demeure elle aussi inchangée : les Bourquin livreront comme auparavant six penaux de blé, cinq sols de monnaie bâloise ainsi qu'un chapon chaque année au receveur du Chapitre, jusqu'à la chute de l'Ancien Régime.

Le moulin reconstruit, l'exploitation du site se poursuivra sur près de deux siècles. Elle prendra fin en 1957 avec l'abandon de la scie. Et encore, pas complètement, puisque l'Association de la scierie de Sombeval s'active depuis fin 2003 pour sa réhabilitation et la mise en valeur du site. Il s'agit là de l'une des plus anciennes exploitations hydrauliques installées sur la Suze : la première mention d'un moulin à Sombeval est attestée dès le

début du XIV^e siècle. Dans un document de 1315 en effet, on apprend que la veuve de Bourcard de Courtelary, écuyer, et son fils Henri dit Pyrelle vendent au chapitre de Moutier-Grandval tous leurs droits sur le moulin de Sonceboz.

Par la suite, en octobre 1679, le Prévôt de Moutier-Grandval octroie une lettre de fief à Jean Henri Bourquin et à ses frères ainsi qu'à plusieurs autres co-fidéjuteurs pour l'exploitation du «Moulin & Battu de Sonceboz & Sombevaux». Depuis cette date, le nom des Bourquin est intimement lié à l'exploitation de la Suze à Sombeval ; plusieurs générations de Bourquin se succéderont à la tête du moulin et assureront la transmission d'un patrimoine familial toujours plus conséquent.



Détail de la carte de l'Ancien Evêché de Bâle... dressée par Antoine-Joseph Buchwalder dans les années 1820. (Archives de la Bourgeoisie de Sonceboz-Sombéval)

Un important patrimoine familial

Mais revenons à l'automne 1772. Jean Jacques Bourquin vient d'hériter du fonds sur lequel sont bâtis le moulin et la scierie, héritage qu'il partage avec les membres de sa famille. Né en 1743, Jean Jacques n'a donc pas encore la trentaine lorsqu'il reprend les affaires familiales en main et fait parvenir sa requête aux chanoines.

Son père, également prénommé Jean Jacques, était né en 1725. Bon paroissien, il remplit bientôt la fonction d'«Ancien d'église». A-t-il reçu le moulin en héritage de sa famille ou s'y est-il installé après son mariage avec Anne Catherine, fille d'Abraham Bourquin? Nous ne le savons pas. Il

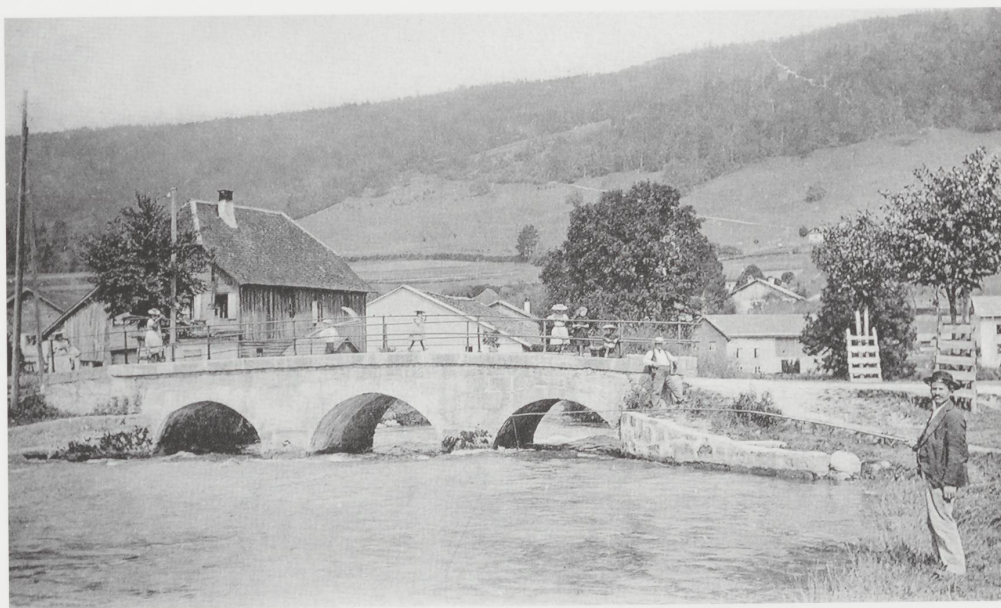
semble toutefois que son épouse soit une descendante de la lignée des Bourquin qui exploitent le moulin en octobre 1679. Jean Jacques père apparaît donc bien comme le premier Bourquin porteur du titre de meunier. C'est le début d'une longue lignée que l'on peut suivre jusqu'à l'abandon de la scierie.

En 1748, Jean Jacques père – seul maître à bord après l'acquisition de la seconde partie du fief exploitée jusque-là par Abram Bourquin, maire épiscopal de Sonceboz – rebâtit le moulin en le déplaçant de quelques dizaines de mètres à l'emplacement que nous connaissons aujourd'hui pour bénéficier, semble-t-il, d'une meilleure chute. C'est de ce moulin que Jean Jacques fils et son frère Jean

Georges héritent en 1772, avant de le reconstruire entièrement.

Jean Jacques fils est à la tête de l'entreprise familiale depuis quelques années déjà lorsqu'il épouse Anne Marie Pécaut. Il a passé la quarantaine. Plusieurs enfants naissent de cette union, dont Jean Henri en 1787 et Jacques Frédéric en 1793.

Jean Henri devient meunier à son tour dans les premières années du XIX^e siècle et commence par seconder son père. Très jeune encore, il épouse Lydie Aimée Fête, qui lui donnera quatre enfants: Catherine Lydie, Henriette, Jean Henri (fils), né en 1813, et Jean Jacques Frédéric, né en 1814. A cette époque, Jean Henri père est reconnu propriétaire du moulin, de la scierie et de plusieurs parcelles



La Suze et l'ancien pont au bas du hameau de Sombeval. A gauche, le bâtiment du battoir mécanique construit en 1836 avec l'aide de la commune bourgeoise.

(Photo coll. Rimaz)

au village, ainsi que «d'une maison d'habitation rurale sise à Sombeval, construite en maçonnerie et bois, couverte en bardeaux, exploitée comme auberge...», l'actuelle Auberge de la Clef.

Le 2 avril 1821, suite au décès d'Anne Marie Bourquin, épouse de Jean Jacques fils, ses deux beaux-fils comparaissent devant le notaire Belrichard de Courtelary: «Charles Théophile Fête, agissant aux droits de son épouse Catherine Lydie née Bourquin et Ferdinand Prêtre, son beau-frère, agissant aux droits de son épouse Henriette née Bourquin, sœur de la précédente...» déclarent «céder et transporter pour la garantie de fait et de droit à leurs beaux-frères Jean Henri Bourquin et Jean Jacques Frédéric, frère, le premier meunier, le second cultivateur, tous deux à Sombe-

val... qui acceptent et acquièrent les immeubles hérités dans la succession de leur mère Anne Marie Bourquin née Pécaut». Le meunier devient propriétaire de la quasi-totalité des biens de la famille, son frère cultivateur recevant quelques champs en contrepartie. De plus, Jean Jacques Frédéric et ses sœurs déclarent renoncer par avance à toute succession issue de leur père au profit du seul Jean Henri.

Trente ans plus tard, à soixante-trois ans, Jean Henri décide de régler sa propre succession. Le 27 février 1850, il effectue une donation entre vifs: son fils Jean Henri (trente-sept ans) devient à son tour l'unique propriétaire de l'auberge, du moulin et de la scierie. L'une de ses sœurs, Julie Stéphanie, demeurée célibataire, hérite de quelques prés au village. Jean Henri père décède en 1855.

Jean Henri fils prend la tête de l'entreprise familiale. Quelques années auparavant, il avait épousé Julie Elise née Bourquin. Deux enfants naîtront de cette union: Bertrand en 1846 et Louis Constant en 1848. Dès son plus jeune âge, Louis Constant travaille avec son père. Un ouvrier du nom de Jean Armander les seconde.

A cette époque, Jean Henri fils devient président du Conseil de Bourgeoisie. Sous sa présidence, le Conseil s'oppose en mai 1847 à la délivrance d'une concession pour l'exploitation des eaux du canal du battoir sollicitée par deux artisans qui souhaitent établir une aiguiserie dans le bâtiment du battoir. Le battoir avait été construit par quelques cultivateurs dans les années 1830 avec le soutien de la Bourgeoisie.

L'une des fermes des Bourquin vers 1910-15. La famille du fermier Berner pose avec Georges Bourquin, propriétaire et scieur, assis sur une bille. Le pré en forte pente à droite du bâtiment servait au roulement des billes de la route à la scierie.
(Photo archives hoirie André Bourquin)



Une période mouvementée

Le 25 octobre 1873, Louis Constant, âgé de vingt-cinq ans, épouse sa petite-cousine Lydie Marie née Bourquin, de deux ans sa cadette (Louis Constant et Lydie Marie ont un arrière-grand-père commun : Jean Jacques Bourquin fils). Une petite Marie Julie naît de cette union en septembre 1874. Deux ans plus tard, en 1876, la jeune mère de famille meurt, elle a vingt-six ans. Ce deuil marque le début d'une période mouvementée pour la famille Bourquin.

En août 1878, Jean Henri décide de se retirer. Il a soixante-cinq ans. Il lègue l'essentiel des biens familiaux à son fils cadet Louis Constant, tandis que Bertrand, qui a eu quelques démêlés avec la justice, hérite de la maison que l'on nomme familièrement

«La Ferme du Bas». Jean Henri a toujours su défendre les intérêts de la famille. En 1875 par exemple, il s'opposait une nouvelle fois – à titre personnel cette fois – au changement d'affectation du bâtiment du battoir, craignant que le gonflement des eaux du canal tout au long de l'année ne provoque l'inondation de ses champs. Il ne semble pas avoir obtenu gain de cause.

A trente ans, Louis Constant devient le nouveau chef de famille. Socialement actif, il s'occupe notamment de tutelles. De plus en plus d'affaires financières au village se traitent à l'auberge. Ainsi Louis Constant est appelé à gérer la faillite d'un certain Jacob Stücki, aiguiser à Sombeval, exploitant de la force motrice du battoir. Dans cette liquidation, Louis

Constant représente et agit au nom de plusieurs créanciers.

En mai 1879, après deux ans et demi de veuvage, il épouse Julie Elisabeth Bessire en secondes noces. Elle donnera naissance à cinq enfants. Trois devaient malheureusement décéder en bas âge.

Une malédiction semble s'être abattue sur le moulin de Sombeval. En 1884, Marie Julie, née du premier mariage de Louis Constant, meurt à l'âge de dix ans. Trois ans plus tard, le 1^{er} avril 1887, Louis Constant meurt à son tour dans sa quarantième année. Il venait d'effectuer d'importantes réparations au moulin au cours de l'été 1885. A trente-trois ans, Julie Elisabeth Bourquin, née Bessire, se retrouve seule à la tête de l'exploitation familiale avec deux garçons en bas âge : Georges vient d'avoir cinq ans et Jules



La maison d'habitation comportant grange et écurie attenante au moulin (vers 1910). On distingue les vannes tout à droite du bâtiment et à gauche, dans son prolongement, le toit de la scierie. (Photo archives hoirie André Bourquin)

Constant, deux. Julie Elisabeth se fait dorénavant appeler Juliette.

En été 1890, elle se remarie avec Charles Rodolphe Luginbühl. Le 29 août 1890, elle procède au partage des biens hérités de Louis Constant et lègue le moulin, la scierie et le canal à ses deux enfants mineurs, en se réservant l'Auberge de la Clef, que gère désormais Charles Rodolphe. L'acte de partage permet de maintenir le moulin et la scierie dans le giron de la famille Bourquin. A cette même époque, les Luginbühl-Bourquin entreprennent divers travaux de rénovation à l'écurie et à la maison d'habitation du moulin.

Huit ans après la mort de leur père, les deux garçons héritent d'une mai-

son et de plusieurs terrains au village, leur grand-père maternel, Frédéric Ferdinand Bourquin, ayant institué leur père Louis Constant et sa seconde épouse légataires universels de ses biens. Cet héritage va considérablement renforcer le patrimoine des jeunes propriétaires du moulin.

En avril 1896, Juliette Luginbühl-Bourquin se retrouve veuve pour la seconde fois, avec trois garçons à élever (un petit Carlo est né de son union avec Charles Rodolphe).

Au décès de son second mari, Juliette quitte l'auberge et s'installe dans la Ferme du Bas. Le moulin est loué à un certain Alcide Nehmitz, ancien horloger et voiturier au village, en attendant que Georges, devenu adoles-

cent, acquière les rudiments du métier. Désormais, c'est Nehmitz qui ravitaille Juliette en farine. A sa demande, celle-ci consent à une importante rénovation du moulin. En août 1897, le charron et charpentier Frédéric Moser, de Cortébert fabrique une nouvelle roue à eau. En décembre 1897, une nouvelle meule pour le moulin est achetée à Courtelary pour la somme de cent cinquante francs. Au printemps suivant, le charron Louis Bourquin procède à la rénovation du canal et à une réparation du cadre de la scie. Cette dernière rénovation a été récemment mise en évidence lors de relevés effectués par les Services archéologiques du canton de Berne.



Le chantier de la scierie (vers 1910). Georges Bourquin, propriétaire et scieur, est le deuxième depuis la gauche.

(Photo archives hoirie André Bourquin)

Le moulin scierie au XX^e siècle

Au tournant du XX^e siècle, Juliette devient membre de l'Association des Usiniers de la Suze, qui vient d'être créée. L'association regroupe principalement des industriels installés en aval de Corgémont en lutte pour la sauvegarde de leur approvisionnement énergétique. Le moulin scierie de Sombeval sera pratiquement l'une des seules installations artisanales représentées au sein de cette association.

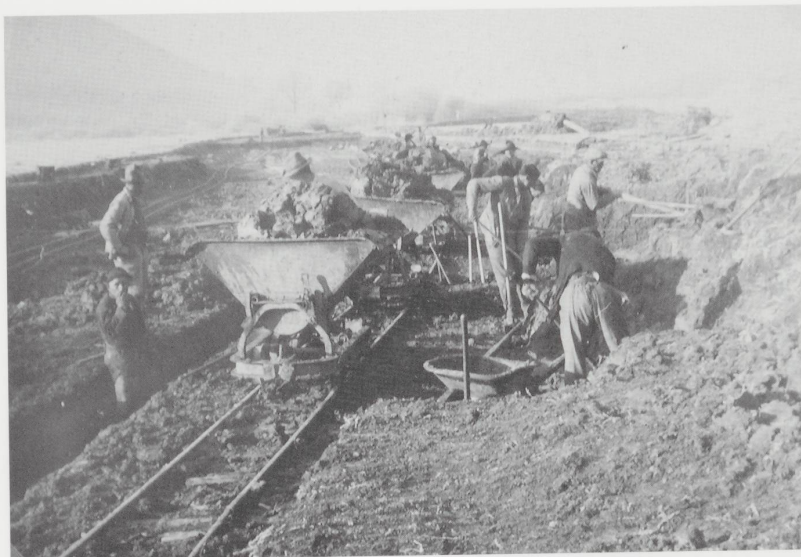
En février 1905, Jules Constant atteint sa majorité. Le locataire du mou-

lin est prié de s'en aller et Georges en reprend l'exploitation. Son frère devient employé aux PTT. Le patrimoine familial est désormais géré au sein de l'hoirie Louis Constant Bourquin.

Au nom de l'hoirie, une demande de renouvellement de la concession est déposée auprès des autorités cantonales selon les dispositions de la nouvelle loi hydraulique bernoise de mai 1907. L'administration crédite la force motrice des Bourquin (moulin et scierie) d'une puissance totale de treize chevaux-vapeur. Contrairement à d'autres installations de même type (on dénombre alors dix-huit moulins,

battoirs et scieries en activité sur la Suze), elle échappe à toute taxation fiscale, vraisemblablement du fait de son ancienneté.

En application de la nouvelle loi et après plusieurs réclamations d'usiniers en aval, Georges est sommé, en décembre 1908, de se conformer strictement à la police des eaux qui interdit à tout exploitant de retenir l'eau de la rivière en période d'étiage pour travailler par éclusées, ce qui affecte profondément le débit de la rivière et désorganise le travail dans les usines en aval. Une seconde réprimande lui est adressée en 1911.



Les chômeurs participent aux travaux de correction de la Suze (1932-1936). (Photo coll. Rimaz)

La marche des affaires

Nous ne connaissons pas précisément l'évolution du site au cours de la première moitié du XX^e siècle. Nous savons toutefois que Georges abandonne assez vite la meunerie et que le moulin est détruit. Un livre de caisse de la scierie couvrant la période 1930 à 1947 et diverses dépenses consignées dans celui de l'auberge permettent de se faire une idée de la marche des affaires au cours de ces années marquées par une grave dépression économique, puis par la Mobilisation de 1939-1945.

Au cours de cette période, Georges traite en moyenne 300 m³ de bois par année. Il se ravitaille auprès des communes alentour, notamment la commune bourgeoise de Sonceboz-Sombeval, celle de Tavannes ou encore la commune municipale de Corgémont. Les achats les plus massifs se dérou-

lent en 1941 (592 m³) et font suite à quatre années de disette, sans aucun achat de 1936 à 1939. Seul le profond marasme dans lequel est plongée l'industrie horlogère régionale explique cette inactivité. Il est par contre étonnant de constater que le prix du bois acquis par Georges n'a pas varié durant toutes ces années: trente-six francs par mètre cube.

La scierie tourne généralement à plein rendement de mars à juillet, ce qui correspond à la fois à la mise des bois sur le marché après les coupes de l'hiver et aux plus hauts débits de la Suze. Georges est secondé par un scieur à plein temps et un manoeuvre. Il fait parfois appel à un second scieur employé à mi-temps.

Si l'on prend l'année 1934 comme référence d'une année moyenne, on constate que Georges a encaissé 20 600 francs au titre de la scierie et

du commerce de bois. Le montant des achats de billes s'est élevé à 9 642 francs, leur voiturage à 2 155 francs, les réparations courantes et l'achat de petits accessoires pour la scie à moins de 300 francs et les salaires versés aux scieurs à 1 870 francs, sans compter les étrennes de fin d'année qui se montent à 50 francs pour le scieur et le manoeuvre. Georges débourse encore quelques francs au titre de la surveillance des écluses et s'acquitte de la cotisation de l'Association des Usiniers de la Suze, qui se monte à 21 francs par année au prorata de la force motrice exploitée. Dans le même temps, Georges s'adjudge un salaire de 4 400 francs et dépose encore 9 400 francs à la banque.

Georges participe régulièrement aux assemblées de l'Association des scieurs du district de Courtelary et à celles de l'Association jurassienne.



Le vieux pont datant de 1731 est démoli lors des travaux de correction et remplacé par l'actuel pont au bas du village de Sonceboz. (Photo coll. Rimaz)

La Suze canalisée

Les années 1930 apporteront un grand chambardement dans l'approvisionnement énergétique de la scie. Jusque-là, la roue hydraulique puisait sa force directement dans un bras de la Suze, le débit étant contrôlé par un système de vannes avant que l'eau n'emprunte un canal plus étroit qui la dirige sur la roue. Le surplus rejoignait l'autre bras de la rivière à travers la forêt de l'île en empruntant plusieurs déversoirs.

En 1932, la commune municipale de Sonceboz, aidée de la Confédération et du Canton, met sur pied un vaste chantier pour ses chômeurs et s'attaque à la correction de la Suze pour en limiter les divagations. Les méandres sur le territoire communal sont supprimés, deux ponts du XVIII^e siècle détruits et remplacés par deux nouveaux ponts mieux adaptés aux

gros débits des périodes de crue. Cinq paliers sont construits, des berges surélevées par endroit ou cimentées, un barrage et une prise d'eau aménagés à la hauteur de la scierie pour assurer son alimentation.

En 1955, Georges, âgé de septante ans, charge son neveu Ernest de poursuivre l'exploitation de la scie. Deux ans plus tard, celui-ci abdique. Nous ne connaissons pas les raisons exactes qui l'ont poussé à abdiquer. On peut toutefois penser que la modeste scierie artisanale de Sonceboz, mue par la seule force motrice de la rivière, devait à ce moment-là difficilement parvenir à la rentabilité, concurrencée de plus en plus par d'autres scieries sur la Suze, modernisées et électrifiées, devenues de petites entités industrielles.

Sans descendance, Georges institue par testament son neveu André, fils de Louis Constant, comme seul

hériter de sa part du patrimoine familial. André, né en 1912, était ingénieur-forestier. Frappé par la poliomyélite, il ne quittait plus guère sa chaise roulante en continuant toutefois d'exercer son métier et de gérer les biens de la famille.

L'exploitant qui renonce à sa concession est tenu de remettre le lit de la rivière dans son état primitif après en avoir retiré les installations qu'il y a construites. Bien difficile pour Sombeval d'imaginer quel pouvait être cet état après sept siècles d'exploitation du site... Surtout que la construction du barrage et de la prise d'eau par les chômeurs a foncièrement changé la donne. A qui donc appartient le barrage? L'hoirie Bourquin refuse en tout cas d'assumer seule les frais de démolition. L'affaire est débattue pendant une dizaine d'années entre les autorités cantonales, la



Un barrage est créé sur la Suze en 1932 pour alimenter le canal qui dessert les installations de la scierie. (Photo coll. Rimaz)



La cascade formée par le déversoir du canal de la scierie : le scieur Georges tolérât parfois que les enfants s'y baignent. (Photo archives hoirie André Bourquin)

La structure métallique de la roue à aubes en 2005 après les premiers travaux de sauvegarde entrepris par l'Association de la Scierie de Sombeval. (Photo de B. Romy)



commune de Sonceboz et l'hoirie Bourquin. De guerre lasse, il est décidé que tout resterait en l'état et que la commune assumerait l'entretien du barrage et la surveillance des vannes.

Plusieurs projets d'exploitation de la chute du barrage pour la production d'électricité voient le jour dans les années 1960, puis dans les années 1990, sans aboutir. Avec le regain d'intérêt pour la petite hydraulique, une nouvelle demande de concession est en cours.

Quant à la scierie et à une importante parcelle attenante, elle est devenue récemment propriété de la commune de Sonceboz, suite à divers

échanges et une donation effectués entre la commune et l'hoirie André Bourquin. La commune a alors favorisé la création d'une association qu'elle soutient financièrement et qu'elle a chargée de redonner vie à la scierie et à son site. D'importants travaux pour la sauvegarde et la réhabilitation du bâtiment ont été entrepris sous la direction de l'architecte Sylvio Casagrande et d'autres sont planifiés. L'Association de la Scierie de Sombeval, que préside Jacques Reusser, un instituteur retraité, mène actuellement campagne pour compléter son budget.

Bernard Romy

Sources consultées :

- Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Porrentruy (1515-1791 Inventaire de titres... Livre des fiefs du Chapitre de Moutier-Grandval)
- Archives de la Bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval
- Registre foncier, Courtelary
- Registre cadastral du district de Courtelary, Saint-Imier
- Inventaire des sites industriels hydrauliques du Jura (ASPRUJ 1985)
- Services archéologiques du canton de Berne (Fundprotokoll de Ch. Gerber du 29.11.2006)
- Archives privées de l'hoirie André Bourquin
- Bernard Romy, «Le Meunier, l'Horloger et l'Electricien», revue *Intervalles*, no double 69-70, novembre 2004.